



Mairie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 NOVEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le trente novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SEGLIN, légalement convoqué, (convocation du 20 novembre 2015), s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame MONVOISIN Marie-Thérèse, Maire

Étaient présents: Marie-Thérèse MONVOISIN, Didier AUDRAN, Didier LECLERC, Agnès HUET, Didier MAUNOURY, Stéphane TRANCHANT, Gérard HERVÉ, Frédéric JOLLY, Christelle COLLÉAUX, Jacqueline CAUDOUX

Absents excusés: Sébastien GÉMIN,

Secrétaire de séance: Agnès HUET

Délibération 2015-72

**RPI LES BRULAIS-SAINT-SÉGLIN-COMBLESSAC : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES VOYAGES SCOLAIRES**

Madame Le Maire informe les membres présents que dans le cadre d'un projet pédagogique les deux classes du site de Saint-Séglin et les grandes sections du site de Les Brulais partiront en voyage scolaire au cap Fréhel du 2 au 4 mars 2016.

Madame Le Maire fait savoir que par délibération du 11 février 2013, les élus avaient décidé de verser 25% du prix des voyages scolaires organisés par le Regroupement Pédagogique Intercommunal Les Brulais-Saint-Séglin-Comblessac

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

- Décide de maintenir la participation de la commune à 25% du prix du voyage scolaire restant à la charge des parents.
- Décide de prendre en charge, sur les mêmes bases, 'un tiers des enfants domiciliés hors RPI.
- Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif, article 6574

Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire  
Marie-Thérèse MONVOISIN



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cette  
délibération compte-tenu de sa publication le 7 décembre 2015  
Et sa transmission en Préfecture 10 décembre 2015